

Angers, le 11 octobre 2012

La Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale
de Maine et Loire

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
primaires publiques et privées sous contrat

à l'attention des enseignants des classes de CM2
et des classes à plusieurs niveaux
comportant une classe de CM2

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale de circonscription

Mission de la COordination
des POLitiques interministérielles
et partenariales
et des actions innovantes

Dossier suivi par
Patricia M'BENGUE
Tél : 02 41 74 34.67
Fax : 02 41 74 35 84

patricia.m-bengue@ac-nantes.fr

Cité Administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS Cedex

Objet : Opération « Parlement des enfants » - 18^{ème} édition – année scolaire 2012-2013.

Pièces jointes :

Note de service n° 2012-137 du 05/09/2012, BO n°33 du 13 septembre 2012.

Calendrier des opérations.

Coupon réponse à l'opération « Parlement des enfants ».

En 2012-2013, le Président de l'Assemblée Nationale et le Ministre de l'Education Nationale, organisent conjointement la 18^{ème} édition du Parlement des enfants.

Depuis 1994, c'est une leçon d'éducation civique grande nature qui est ainsi offerte aux élèves. Chacune des classes de CM2 participante élabore collectivement une proposition de loi et élit un député junior ainsi qu'un suppléant. Cette année, les classes sont invitées à réfléchir sur la devise : « **Liberté, égalité, fraternité** ».

Le **samedi 8 juin 2013**, la séance finale rassemblera au Palais-Bourbon les 577 délégués juniors qui se prononceront sur la proposition de loi qu'ils jugeront la meilleure parmi les trois lois sélectionnées par un jury national.

Je vous invite à consulter la **note de service** n° 2012-137 du 05/09/2012, parue au Bulletin officiel n°33 du 13 septembre 2012, sur le site <http://www.education.gouv.fr/> et en prenant soin de bien vouloir respecter le déroulement des opérations selon le **calendrier** joint.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette opération d'éducation à la citoyenneté.

Pour la Directrice Académique
Et par délégation
L'Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint



Vincent LARRONDE